Engagements

La Direction de ECF CESR 38 s'engage dans le cadre du Label qualité à :

<u>Établir et rendre disponible</u>, à toute personne en faisant la demande par écrit, un bilan annuel sur une année glissante apportant les informations suivantes :

- taux de réussite par filière (AAC, Conduite Supervisée et autres) et par catégorie Voiture et deux roues.

- Nombre moyen d'heures de formation correspondant aux taux de réussite en première présentation.

A titre d'information, nous délivrons nos données statistiques 2017
(1er Janvier 2018 au 1er janvier 2019)

<u>Agrément ECF CESR 38 N°E03803430</u>

<u>Réussite à 1ère présentation * :</u>

PERMIS	TAUX OBTENTION	NOMBRE MOYEN HEURE DE CONDUITE
ETG	70.80%	
AAC	68.50%	ENCOURS
B TRAD	48,43%	21,39
BA	43,48%	17
A1	75,00%	21,5
A2	72,87%	22,95

Sources: ARGAN 6